

"La Famille Trudel-le Incorporée"

Comité de Québec.

33. de l'Alverne, Québec, Canada, 30 août 1951.

Chers Cousins et Cousines.

En 1910, plusieurs membres de notre grande famille se cotisèrent et élevèrent un splendide monument à notre unique et premier ancêtre, Jean Trudelle, sur le site même de sa première maison. qui, pendant 5 ans, avait servi de chapelle à la paroisse naissante de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, Québec.

A cette époque, ils ne purent obtenir du propriétaire de la ferme de notre ancêtre que le don gratuit de 10 pieds carrés de terrain, pour le monument qui a 6 pieds de base.

Depuis près de 20 ans, des démarches étaient faites dans le but d'obtenir autour du monument (situé en plein champ), un lopin de terre suffisant pour en faciliter l'accès, pour l'isoler, embellir les alentours, y permettre des réunions et des célébrations, y prévoir même la construction d'un musée-souvenir.

Or, voilà qu'enfin, les pourparlers ont réussi et "La Famille le Trudel le Incorporée" a pu acquérir par contrat notarié du 19 août 1951, un lopin de terre de 150 par 200 pieds, au centre duquel se trouve le monument Trudelle. Nous sommes assurés que tous les Trudel, Trudelle, Trudell seront très heureux de savoir qu'un coin de la terre ancestrale est redevenu bien familial et un peu la propriété de chacun.

Mais, chers Cousins et Cousines, vous savez, par notre journal familial, combien maigres sont les finances de notre Corporation. Il nous faut donc faire appel à tous les descendants actuels de l'Ancêtre, pour les prier de nous aider le plus généreusement possible.

Qui, parmi vous, pourra ne pas se trouver heureux et honoré de se savoir devenir copropriétaire de ce terrain? Qui refusera sa part? . . . Si, il y a 40 ans, quelque cent cousins réussirent à élever un monument évalué à plusieurs milliers de dollars, pourquoi les 2600 familles Trudel actuelles ne seraient pas capables et fières d'un geste identique? Qui hésitera à se porter acquéreur d'un et plusieurs pieds de ce terrain béni? Qui n'aimera pas à se sentir chez soi en visitant ce site historique, dont l'accès sera facilité par le nouveau boulevard Québec-Beaupré, qui sera terminé l'été prochain? Qui ne serait profondément humilié à la seule pensée de voir les milliers de touristes constater le triste état où se trouve ce lieu qui doit être cher à tous les descendants de Jean Trudelle? Qui s'est trouvé appauvri de nous avoir aidé jusqu'ici?

Nous osons escompter de chacun de vous au moins une souscription d'un dollar. Combien peuvent, voudront et devraient faire beaucoup plus: \$5.00, \$10.00, \$25.00. Nous ne serions pas surpris de recevoir des souscriptions de \$50.00, \$100.00 et même plus.

L'acquisition du terrain, le contrat, le bornage, la clôture, le drainage, la réparation urgente du monument, le nivelage, l'embellissement de ce site historique et si glorieux à toute notre Famille, nécessiteront, en effet, au moins \$3,000.00 dollars.

Nous vous prions donc instamment, chers Cousins et Cousines, de remplir la formule ci-jointe, d'y ajouter le montant de votre collaboration et de nous la retourner le plus tôt possible. La liste des souscripteurs sera publiée dans notre journal et conservée aux archives de la famille.

Notre espoir est dans votre attachement à l'idéal familial et un peu dans votre reconnaissance envers le dévouement de vos cousins respectueux et confiants.

Les membres du Comité Trudel de Québec, autorisés et mandatés par le Bureau de Direction de "La Famille Trudelle Incorporée",

JULES TRUDEL, président,
JEAN-BAPTISTE TRUELLE, secrétaire,
PAUL TRUDEL, trésorier,
P.-PAUL-EUGENE TRUDEL, o.f.m. Archiviste.

P.S.—Ceux qui sont en retard pour l'abonnement au Journal Trudel qui est de \$1.00 par année, pourront profiter de l'occasion pour s'acquitter de cette collaboration.